

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET

297

N°D/2011/_____/PRG/SGG
PORTANT AFFECTATION D'UN TERRAIN
URBAIN A USAGE DE SERVICE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

SUR PROPOSITION DU MINISTRE DE L'URBANISME
DE L'HABITAT ET DE LA CONSTRUCTION

VU- La Constitution ;

VU- L'Ordonnance n°92/019/PRG/SGG du 30 Mars 1992 portant promulgation du Code Foncier et Domanial en République de Guinée;

VU- Le Décret n°D/2010/007/PRG/SGG du 24 Décembre 2010 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

VU- Les Décrets n°D/2010/009/PRG/SGG du 27 Décembre 2010, D/2010/016/PRG/SGG du 30 Décembre 2010 et D/2011/002/PRG/SGG du 04 Janvier 2011 portant nomination de Ministres ;

VU- Les pièces du dossier 🖐

== DECRETE ==

ARTICLE 1er/ : Il est affecté au **MINISTERE D'ETAT CHARGE DE L'ENERGIE ET DE L'ENVIRONNEMENT**, Conakry, le terrain formant la parcelle n°1 et parties des parcelles n°2, 3 et 4 du lot 2 du plan cadastral de Sonfonia (zone industrielle), Commune de Matoto, Conakry, d'une contenance de 4.110 mètres carrés.

ARTICLE 2/: Ledit terrain, destiné à la construction d'une Centrale thermique de 100 MW, fera l'objet d'une inscription au Plan Foncier et devra être immatriculé dans les formes et conditions déterminées par le Code Foncier et Domanial.

ARTICLE 3/: Cette affectation reste soumise aux clauses et conditions déterminées ci-dessous :

- 1-Le nettoyage et la clôture du terrain six (6) mois après la signature du présent Décret.
- 2- L'implantation de la Centrale thermique dès la première année.

ARTICLE 4/: Le délai maximum de mise en valeur définitive est fixé à trois (3) ans.

ARTICLE 5/ Le non respect d'une des conditions édictées ci-dessus entraînera la déchéance d'office de l'affectation et le terrain fera ainsi retour au domaine de l'Etat Guinéen, franc et quitte de toutes dettes et charges.

ARTICLE 6/ : Le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 06 DEC. 2011



Professeur ALPHA CONDE